

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVEE. No 3 Chicago limited... 7:40 p.m. No 1 fast mail... 9:35 a.m. No 3 Cincinnati and Louisville... 7:40 p.m. No 2 fast mail... 7:35 p.m. No 25 Northern Express... 9:00 a.m. No 35 Dimanche excursion... 9:10 p.m. DEPART. No 4 Chicago limited... 9:20 a.m. No 24 local mail... 7:00 a.m. No 4 Cincinnati & Louisville... 9:20 a.m. No 25 Northern Express... 4:05 p.m. No 2 Louisville Mail... 7:30 p.m. No 36 Dimanche excursion... 7:30 a.m.

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE. Memphis express... 8:50 a.m. Vicksburg express... 8:25 p.m. Bayou Sara Accommodation... 9:30 a.m. Dimanche Excursion... 9:30 p.m. DEPART. Memphis express... 3:45 p.m. Vicksburg express... 7:10 a.m. Valley express... 10:15 p.m. Bayou Sara Accommodation... 4:40 p.m. Dimanche Excursion... 8:00 a.m.

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ARRIVEE. Fast mail tous les jours... 7:25 a.m. Express tous les jours... 8:20 p.m. Limited tous les jours... 8:25 p.m. Coast train, tous les jours, excepté dimanche... 8:55 a.m. DEPART. Fast mail tous les jours... 8:00 p.m. Express tous les jours... 7:00 a.m. Limited tous les jours... 8:00 a.m. Coast train, tous les jours, excepté dimanche... 4:15 p.m.

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE. No 1 limited... 8:30 a.m. No 3 fast mail... 8:10 p.m. DEPART. No 2 limited... 7:30 p.m. No 4... 8:30 a.m.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE. California and Mex Express... 6:45 p.m. San Antonio Express... 8:35 a.m. Houston and N. Local... 6:10 p.m. DEPART. H. O. and Houston Local... 7:05 a.m. San Antonio Express... 8:40 p.m. California and Mex Express... 10:30 a.m.

EAST LOUISIANA RAILROAD.

ARRIVEE. De depot de la Queen and Crescent, rue Fresco, tous les jours, excepté dimanche. No 7... 8:05 a.m. DEPART. Excursion du dimanche. No 5... 7:45 p.m. No 6... 7:45 a.m. No 5... 7:45 p.m. No 10... 8:45 a.m.

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVEE. Fort Worth and Texas express... 6:15 p.m. Fort Allen Local... 11:55 a.m. Hot Springs, El Paso and California express... 7:30 a.m. DEPART. Fort Worth and Texas express... 8:15 a.m. Fort Allen Local... 3:20 p.m. Hot Springs, El Paso and California express... 10:00 p.m.

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRANDISLE R. R.

ARRIVEE. Dimanche seulement. Alger... 7:35 p.m. Tous les jours excepté dimanche et samedi. Alger... 9:55 a.m. Samedi et dimanche seulement. Alger... 9:55 a.m. Tous les jours excepté dimanche. Alger... 4:40 p.m. DEPART. Dimanche seulement. Alger... 9:00 a.m. Tous les jours excepté dimanche et samedi. Alger... 4:30 p.m. Samedi et dimanche seulement. Alger... 5:30 p.m. Tous les jours excepté dimanche. Alger... 8:00 a.m.

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE. Tous les jours excepté dimanche. De Belair et Shell Beach... 9:10 a.m. Dimanche seulement. De Shell Beach... 10:02 a.m. Shell Beach... 7:00 p.m. DEPART. Tous les jours excepté dimanche. Pour Belair et Shell Beach... 4:10 p.m. Dimanche seulement. Shell Beach... 5:30 a.m. Shell Beach... 8:00 p.m. Shell Beach... 7:30 p.m.

Boites d'alarmes d'incendie.

- 3 Duane et N. Front. 5 Canal et Decatur. 6 Doune et Royale. 7 Bienville et Decatur. 8 St-Louis et Royale. 12 Conti et Chartres. 13 Toulouse et Decatur. 14 Station de police du 3me precinct, 75 Chartres. 15 St-Philippe et Decatur. 16 Decatur et Hospital. 17 Dumaine et Bourbon. 18 Dauphine et H. pital. 19 Royale et Ursulines. 21 212 Dauphine, Pompe No 7. 22 St-Louis et N. Remparts. 23 Canal et Tchapoutouas. 24 Canal et Camp. 25 Natchez et Tchoupitoulas. 26 Poydras et Sud Peters. 31 Poydras et Magasins. 32 Gravier et Magasins. 33 Poydras et Camp. 35 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13. 36 Gravier et St-Charles. 37 Common et Carondelet. 38 Canal et Batonne. 41 Union et Dryades. 42 Poydras et Remparts. 43 Girod et Remparts. 44 Magasins et Girod; Pompe No 5. 45 Lafayette et Delta. 47 Julie et Water. 48 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas. 51 St-Joseph et Sud Peters. 52 St-Joseph et Camp. 53 Julie et St-Charles. 54 Magasins, près Poyfarré, Pompe No 6. 56 Callope et S. Peters. 57 Callope et Annonciation. 58 Erato et Constance. 61 Callope et Camp. 62 Callope et Carondelet. 63 St-Charles et Erato. 64 Ave Howard et N. Remparts. 65 Callope et Freret. 67 Julie et Liberté. 68 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse. 71 Ave. Tulane et S. Bassin, Station de Police du 1er Precinct. 72 Ave. Tulane, près S. Liberté. 73 Ave. Tulane et S. Claiborne. 74 St-Charles et Erato. 75 Poydras, près Freret. 76 Lafayette et Miro. 75 Palmrye et S. Roman. 81 Avenue Tulane et Dupré. 82 S. Broad et Palmrye.

- 83 Avenue Tulane et S. Tontu. 84 Erato et Magnolia. 85 Magnolia, entre Chio et Calliop. 86 Frato et Franklin. 87 Terschichore et Franklin. 81 Melpomene et Dryades; Pompe No 20. 82 Tête de la rue Thalle. 83 Hunter et Tchoupitoulas; Pompe No 1. 84 Henderson et Front. 85 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12. 86 Race et Annonciation. 87 Race et Magasins. 88 Terschichore et Chippewa; 2me Station de Police. 121 Religieuse et Market. 122 Melpomene et Camp. 123 St-James et S. Peters. 125 Felicité et Chippewa. 126 Felicité, près Orange. 127 St-Marie et Tchoupitoulas. 128 St-André et Fulton. 131 Terschichore et Carondelet. 132 St-André et Magasins. 133 St-Charles Avenue et Felicité. 134 St-André et Dryades. 136 St-André et Magnolia; Pompe No 27. 137 Jackson et Rousseau; H. et L. Co. 138 Jackson et Laurel; Pompe No 22. 142 Jackson et Collise. 143 Annonciation et Sorapur. 145 Tchoupitoulas et Sorapur. 146 Jackson et Carondelet. 147 Jackson et Liberté. 148 Première et Constance. 152 Fremi re, près St-Charles, Pompe No 1. 153 Première et Howard. 154 Dryades et Deuxième. 156 Deuxième et Chestnut. 157 Troisième et Tchoupitoulas. 158 Quatrième et Laurel. 162 Quatrième et Pryanée. 163 Quatrième et Dryades. 164 Avenue Washington et Chippewa. 165 Washington et Camp, Pompe No 23. 167 Washington et Magnolia. 168 Sixième et N. Remparts. 171 Plan et Annonciation. 172 Septième et Fulton. 173 Neuvième et Magasins. 174 Harmonie et Tchoupitoulas. 175 Huitième et Chestnut. 176 Harmonie et Pryanée. 182 Harmonie et Carondelet. 192 Bassin près Conti, H. et L. No 4. 193 Canal et Marais. 194 194 St-Pierre, Station de Police du 2me precinct. 195 Toulouse et Liberté. 213 Duane et N. Robertson. 214 St-Louis et N. Villeré. 215 St-Louis et N. Claiborne. 216 St-Louis et N. Prieur. 217 Bienville et N. Derbigny. 218 Bienville et N. Johnson. 221 Canal et N. Rocheblave. 222 Canal et N. Dupré. 223 Conti et N. Broad. 226 Canal et N. Girod. 227 Canal et N. Alexander. 228 Alexandre et avenue S. Hagan. 229 Bienville et avenue Carrollton. 234 Alexandre et Chemin N. McTair. 235 Esplanade et N. Remparts. 236 Toulouse et Bourgoing. 247 St-Pierre et N. Claiborne; Pompe No 21. 252 Dumaine et St. Claude; Pompe No 10. 253 Ursulines et Liberté. 254 Esplanade et Liberté. 256 Chemin du Bayou et N. Claiborne. 267 Ursuline et N. Prieur. 268 Ursulines et N. Broad. 269 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No 3. 264 Ste-Anne et N. Miro. 265 Dumaine et N. White. 271 Esplanade et N. Dupré. 273 Esplanade et Pont du Bayou; Station de Police. 274 Dumaine et avenue Hagan. 275 Esplanade et Bourbon. 281 Touro et Royale. 283 Bourbon et N. Remparts. 284 Champs-Elysées près Dauphine; Station de Police du 5me precinct. 293 Touro et N. Villeré. 312 Annette et Marais. 314 Lapeyrouse et Claiborne. 315 N. Claiborne et St-Antoine. 316 N. Claiborne et Champs-Elysées. 317 François et Grande. 318 François et N. Broad; Stern's Franchais. 321 Columbus et St-Claude. 324 Columbus et N. Roman.

- 325 Laharpe et Grande Route St. Jean; station des chars. 326 Lapeyrouse et N. Galvez. 327 Chemin du Bayou et N. Dorge. 328 Entree aux Fair Grounds Rue Sauvage. 341 Marigny et N. Peters. 342 Mandeville et Marais. 345 Avenue Lafayette et Chartres. 346 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des Chars. 347 Avenue St-Roch et Villeré; Pompe No 8. 351 Mandeville et Marais. 352 Espagne et N. Remparts. 354 Bourgoing et Marigny. 356 Presse et N. Peters; N. E. Railroad. 381 Clouet et Royale. 382 Louisa et Chartres. 384 Dauphine et Montgout. 385 Dauphine et Port; Pompe No 24. 371 St-Ferdinand et St-Claude. 372 Marais et Louisa. 374 St. Claude et Congrès. 375 Emire et Bourgoing. 382 Louisa et Bourgoing. 391 Dauphine et Indépendance. 392 Dauphine et Mazant. 393 Chartres et Mazant. 413 Polgone et N. Rempart; Station de Chars. 415 Avenue Jourdan et Dauphine. 416 Elzardi et Dauphine. 417 Flood et N. Remparts. 418 Flood et N. Peters. 421 Delery et N. Peters; Casernes des Elats-Unis. 423 Hacocet et Dauphine. 426 Avenue Louisiana et Tchoupitoulas. 427 Avenue Louisiana et Magasins. 428 Avenue Louisiana et Pryanée. 431 Avenue Louisiana et S. Remparts. 432 Baronne et Constantinople. 435 Amella et Avenue St. Charles. 437 Camp et Foucher. 437 Harmonie et Collise. 451 Aline et Laurel. 452 Austerlitz et Magasins. 453 Annonciation et Ameira. 461 Water et Peniston. 462 Constantinople et Tchoupitoulas. 463 Annonciation et avenue Napo leon. 471 Ruyin et Magasins 1me precinct Station de Police. 472 Marengo et Pryanée. 473 Milan et Saratoga. 481 Freret et avenue Napoleon. 482 Pitt et avenue Napoleon; Pompe No 11. 491 Colisée et Jena. 492 Cadix et Tchoupitoulas. 493 Magasins et Valence. 494 Carondelet et Valence. 514 Valence et Saratoga. 516 Upperville et Pryanée; Station de Chars. 517 Laurel et Lyon. 518 Soniat et Tchoupitoulas. 521 Soniat et Magasins. 522 St-Charles et Dufossat. 524 Avenue Peters et S. Remparts. 525 Avenue Peters et Pryanée. 527 Valmont et Chestnut. 531 Valmont et Laurel. 532 Tchoupitoulas et Octavie. 534 Laurel et avenue Nashville. 536 Magasins et Joseph. 541 Arabella et Perrier. 542 Avenue Nashville et St-Charles. 543 Avenue Palmer et Freret. 544 St-Charles et avenue Henry Clay. 562 Hurst et Calboun. 563 State et Pitt. 571 State et Camp. 572 Avenue Henry Clay et Chestnut. 612 Laurel et Avenue Henry Clay. 613 Tchoupitoulas et Webster. 614 Magasins et Walnut. 615 Broadway et St-Charles. 617 Broadway et Esther. 621 Chartres et Ann. 622 Burdette et Martyr. 634 Rochokee et Hampson. 635 Short et St-Charles. 641 Burdette et Zimpe. 642 Hampson et Dublin. 643 Avenue Carrollton et Burthe. 651 Burdette et Hickory. 652 Leonidas et Burthe. 653 Cambonne et Oak. 712 Dupin et Popar. 713 Jeannette et Met. 714 Eagle et Popar. 715 M. V. R. R. et av. Carrollton.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Troisième District. orant le No municipal 1703 rue Prosper (maintenant N. Derbigny), entre les rues Annette et St-Antoine. Marcel Bernard et St-John Baptist Divine Church Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 67,417. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 mai 1908, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir: Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-sept et dix-huit de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-sept, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No dix-huit, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-neuf et vingt de l'lot No 228 (anciennement lots Nos 57 et 54 de l'lot No 5) mesurant ensemble: Lot No dix-neuf, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et Lot No vingt, vingt-huit pieds de face sur dix-huit pieds de profondeur; et cinq autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voles, privilèges et avantages y appartenant, et de quelques portions en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, savoir: comme lots Nos dix-ne